

Représentant des résidents :

Mme Fagot Jeannine
Mme Cornily Jeanne
Mme Le Bras Monique
Mr Rannou François

Représentant du C.A :

Mme Jacq Geneviève

Maison Sainte Bernadette :

Mme Creis Pascale

Invité :

Mr Ansquer Alain (cuisinier)

Représentant du personnel :

Mme Sannier Christine
Mme Brancourt Maëva

Représentant des bénévoles

Mr Le Duc Jean François

Absents excusés :

Mme Fer Anne
Mr Bloc'h Bernard
Mme Lesne Karine
Mme Gallou Françoise

Ordre du jour : Cooptation des nouveaux membres – tarif hébergement au 1^{er}/01/24 – point sur les travaux – questions diverses

Annexes : Arrêté n°2024-PA036 sur les tarifs hébergement, dépendance

Mme Creis ouvre la séance à 15h, en présentant Mme Le Bras Monique et Mr Rannou François, deux résidents qui rejoignent le CVS, ainsi que Mr Le Duc Jean-François, représentant des bénévoles.

Mme Creis en profite pour rappeler que le CVS est une instance obligatoire avec pour mission principale de représenter les résidents, les familles, les bénévoles et le personnel. Elle revient, également sur l'auto-évaluation que nous avons faite il y a quelques mois en prévoyance de la prochaine évaluation externe. De cette auto-évaluation, il en était ressorti que notre CVS n'était pas assez étoffé au niveau des membres (Mme Jacq représentait en même temps le CA et les bénévoles, nous n'avions plus que 2 membres résidents) et que les comptes-rendus n'étaient pas assez visibles (pourtant transmis par mail). Depuis quelques temps, les comptes rendus sont également affichés sur les télé tactiles (au -1 et au 0). Afin que les visages des membres du CVS soient plus connus au sein de l'établissement, Mme Creis propose qu'un trombinoscope soit réalisé, les membres sont libres de ne pas accepter par rapport au droit à l'image.

→ Les membres du CVS acceptent. Maëva, réalisera dans les prochaines semaines les photos et la mise en page.

Mme Creis précise que le CVS est un lieu d'échange, avec une liberté d'expression et nous pouvons échanger sur des sujets positifs comme négatifs, et les suggestions sont les bienvenues.

✚ Changement des tarifs depuis le 1^{er}/01/2024 :

Mme Creis annonce une augmentation de 7,1% pour le tarif hébergement.

Elle explique que dans un premier temps, que le département avait autorisé l'augmentation à 5%, acté par le conseil d'administration. Courant décembre, Mme Creis a présenté le budget de l'établissement pour

2024, et l'augmentation à 5% est insuffisante au vu des prévisions budgétaires (travaux, remplacements du personnel, augmentation du prix de l'énergie et des dépenses concernant l'alimentaire...). L'augmentation des tarifs pour 2024 à 7,1% a été acceptée par le département.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les prix de journée hébergement de l'établissement sont fixés à :

- Pour les personnes de plus de 60 ans : 61,10 €
- Pour les personnes de moins de 60 ans : 79,82€

→ Les membres du CVS comprennent cette augmentation.

Mme Creis précise, que malgré cette augmentation, nos tarifs restent raisonnables et que nous ne sommes pas plus cher que dans d'autres établissements du secteur. De plus, l'établissement tient à ne pas dégrader les prestations des résidents, et cette augmentation va permettre de garder des prestations en adéquations avec les valeurs de l'établissement.

✚ Travaux

- Pour rappel, les travaux des fenêtres : *L'entreprise qui intervient vient de Rosporden. Ils ont l'habitude d'intervenir dans des EHPAD. Les ouvriers sont, en effet, très attentifs aux résidents, et répondent sans problème à leurs questions. Après les changements des fenêtres, la chambre est restaurée et repeinte par Bertrand (agent technique, présent le temps des travaux). Aujourd'hui, les travaux pour le changement des fenêtres ont bien avancé, bien qu'il y ait eu quelques soucis (erreur de conception et de montage, infiltration d'eau).*
- Pour rappel, les travaux avec Bouygues construction : *des travaux pour la réfection de petites fissures sont en cours dans les bureaux administratifs ainsi que dans des chambres du nouveau bâtiment. Les résidents de ses chambres doivent également changer de chambre le temps des travaux. Aujourd'hui, les travaux ont bien avancé et se finissent sous peu.*

A savoir, qu'avec ces travaux notre taux d'occupation n'est pas à 100 %, pour cause les travaux demandent d'avoir des chambres tampons pour pouvoir déménager temporairement les résidents concernés par les travaux. De plus, l'établissement profite que la chambre soit vide pour rafraîchir certaines chambres (peintures, contour des fenêtres...).

✚ Le personnel

Mme Creis revient sur une problématique importante pour les EHPAD: le manque d'attractivités. En effet, le secteur médico-social est touché par le manque de personnel, peu de professionnel sur le marché ou pas de personne formée.

Le service ressource-humaine est déjà actif pour les recrutements/remplacements de cet été. Car l'année dernière l'établissement a du faire appel à de l'intérim pour combler de nombreux remplacements ce qui a entraîné une facture très élevée. L'établissement souhaite éviter cela pour l'été 2024. L'établissement a mis en place depuis quelques mois la plate-forme Hublo, qui permet de proposer des missions de remplacements. Cette plateforme, nous aide pour combler certaines absences, mais pas tous, car il se peut que la mission n'ait pas trouvé de candidats.

→ Les membres du CVS soulève la pénibilité du travail de soignant.

✚ La restauration – intervention d’Alain Ansquer chef cuisinier à Ste Bernadette.

Mr Ansquer, commence par nous informer que les dépenses pour l’alimentation ont fortement augmenté notamment les jus d’orange, le café ainsi que la viande (par exemple pour la viande hachée était à 8€ le kg l’année dernière et elle est maintenant à 15€ le kg).

Mr Ansquer en cohésion avec les valeurs de la maison Sainte Bernadette souhaite proposer des menus avec des produits de qualité et un maximum local ou du moins en provenance de la France.

Malgré la hausse des prix, l’équipe de cuisine arrive à proposer des menus variés avec des produits frais. Un maximum de plat est préparé sur place afin de proposer des repas de qualités aux résidents. L’équipe fait attention à la traçabilité des plats, ils sont également vigilants sur les dates de péremption et à la provenance des aliments qu’ils reçoivent. Il est donc possible que le menu affiché ne soit pas celui dans l’assiette (pas de livraison ou dates arrivées à terme).

Différentes mesures législatives visent à lutter contre le gaspillage alimentaire et à promouvoir l’agriculture biologique et raisonnée dans la restauration collective, notamment les lois EGalim. Notre établissement a par conséquent des obligations à remplir. Depuis le 1er janvier 2020, nous devons faire une information annuelle aux résidents sur les produits durables, biologiques et locaux entrant dans la composition des repas servis ainsi que les différentes démarches entreprises pour développer l’acquisition de produits issus du commerce équitable.

→ Les résidents, membres du CVS souligne qu’ils mangent très bien à Sainte Bernadette, même la soupe est très bonne, elle est préparée avec des vrais légumes.

Un échange de bon procédé est en cours avec Territoire Zéro Chômeur sur la commune de Saint-Thégonnec, l’établissement rachète leurs légumes qui n’ont pas été vendus et de notre côté nous leur proposons notre compost. Dans le même principe, nous sommes en réflexion avec Morlaix Communauté pour le tri sélectif. Un diagnostic a été effectué récemment pour voir les axes d’amélioration possibles. Nous avons constaté qu’il y a déjà de nombreuses actions mises en place notamment les bacs à compostages, la collecte des journaux, la mise en place des fontaines à eau. Nous allons donc refaire des rappels sur le tri à effectuer dans l’établissement auprès des professionnels.

✚ Diverses questions

➤ Chambres funéraires

Depuis quelques réunions la réouverture d’une chambre funéraire questionne nos membres du CVS, lors d’une précédente réunion Mme Creis avait expliqué que les chambres n’étaient plus aux normes, car elles sont trop petites, il y a de la moquette sur les murs et les frais seraient trop élevés. Mme Creis indiquait être en réflexion, elle devait en échanger avec Philippe le nouveau responsable technique. Plusieurs membres du CVS avaient proposé de faire appel aux bénévoles pour aider dans la rénovation. Mme Creis nous explique qu’avec les travaux en cours, elle n’avait pas pu avancer sur ce sujet. Elle attend la fin des travaux pour pouvoir y réfléchir.

➤ Sortie avec les bénévoles

Geneviève Jacq, demande s’il serait possible pour les bénévoles de sortir avec certains résidents en dehors de l’établissement / du parc. Avec plusieurs questionnements : Qui pourrait sortir ? Comment ? Qui prévenir ? Assurance ? – Mme Creis suggère alors de créer un groupe de travail afin d’échanger sur ce sujet.

➤ Prénom du résident, tu ou vous ?

Mme Kermarc dont sa maman vient d'arriver à Sainte Bernadette il y a quelques semaines, demandait pourquoi les soignants s'adressent à sa maman en disant « Mme ... ». Mme Creis explique alors que le personnel a l'obligation de respecter le/la résident(e) en vouvoyant les personnes, et en s'adressant à eux en tant que Mr/Mme. Lors des projets individualisés du résident, celui-ci peut exprimer son souhait d'être appelé par son prénom, ou ses préférences.

16h – la réunion se termine, Mme Creis remercie les participants pour leur présence.

Rappel : les familles, résidents, peuvent contacter le CVS grâce à la boîte de l'accueil « boîte à idées pour le CVS » ou bien par mail à cvs.bernadette@gmail.com.

La directrice,
Madame Pascale Creis.

